

# *La Lettre d'Information de l'ADCGG de l'Indre*

Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier



## **GRANDS CERVIDÉS BILAN DE LA SAISON**

N° 20 - Février 2024

# N° 20 - Sommaire

- 
- 3 Edito
  - 4 Assemblée générale - Bureau ADCGG
  - 5 Grands cervidés : bilan de la saison
  - 8 Formation : éviscération découpe
  - 10 C'était hier...
  - 12 Le rouge gorge
  - 13 SIA
  - 14 Pas de bol !
  - 16 Brevet Grand Gibier

Bien entendu, l'ADCGG de l'Indre se solidarise avec le mouvement paysan en cours car la chasse et la ruralité ne peuvent exister l'un sans l'autre. Nous souhaitons défendre en commun nos valeurs à la fois mutuelles et individuelles dans le souci constant et indispensable du respect de la biodiversité, ce qui fait de nous d'authentiques écologistes de terrain. La fragilité de la nature reste une valeur que chacun s'attache à préserver parce que nous souhaitons continuer à y vivre.

Le Président, Xavier Legendre



# L'EDITO

de Xavier Legendre

Permettez- moi de vous présenter tous mes vœux en ce début d'année que je vous souhaite heureuse et riche en évènements cynégétiques.

N'en déplaise aux éternels sceptiques, le changement climatique ne peut plus être ignoré et il va falloir désormais s'en accommoder avec des conditions climatiques parfois inappropriées pour nos modes de chasse traditionnels. Les densités de grands animaux définitivement à la hausse entraînent aussi inévitablement une modification de nos façons de chasser avec moins de ces magnifiques rapprochés d'antan. L'intolérance globale entre territoires réduit en outre la possibilité de chasser avec de grands chiens courants. Bref, tout a bien changé et il nous faut nous adapter à cet état de fait sans sacrifier à l'éthique qui fait de nous des chasseurs respectables parce que respectueux.

Concernant les populations de grand gibier, malgré le déni inexplicable de certains, on assiste à une hausse constante des populations de sangliers qui ont parfaitement assimilé les conditions de leur survie en colonisant prioritairement des zones refuges bien connues. En termes de chiffres : 11 400 sangliers prélevés officiellement, chiffre qu'il faut bien sûr revoir à la (forte) hausse puisqu'il dépasse d'emblée le nombre de boutons délivrés. Faut-il rappeler que ces grands gibiers vivent sur plusieurs milliers d'hectares et ne se cantonnent pas à 155 ha, superficie moyenne d'une propriété de l'Indre où l'on prétend les retrouver régulièrement. Tout ceci se traduit par la hausse des dégâts avec pour conséquence la généralisation à venir d'un plan de gestion à l'échelle du département que les chasseurs vont devoir appliquer à terme.

Chez les grands cervidés, la hausse régulière des attributions et des réalisations ainsi qu'un ratio de sujets d'un an maintenu à 22 % traduisent une augmentation des effectifs associée en l'occurrence à une dispersion de plus en plus accentuée sur quasiment l'ensemble du département (voir le compte rendu page 5). La seule solution, pour stabiliser cette population, consiste à agir sur la fraction reproductrice, donc les biches, insuffisamment prélevées. La mesure d'accorder une « biche gratuite » dès réalisation de la totalité du plan de chasse a rencontré un succès relatif. Toutefois ceci confirme l'insuffisance des demandes initiales qu'il conviendra à l'avenir d'adapter à la réalité du terrain.

Peu d'informations utilisables pour la réalisation du chevreuil (uniquement déclarative). Rappelons à ce propos la lettre d'info de la saison dernière relative aux conséquences du réchauffement climatique. A chacun d'observer sur le terrain.

Rappelons également l'obligation de déclaration des armes (rayées notamment) à travers le SIA. Pour vous aider à faciliter les démarches administratives (elles existent), notre association a organisé une permanence chaque mercredi à la Fédération. Je ne peux que vous encourager à réaliser cette opération dans les meilleurs délais pour ne pas en subir de conséquences ultérieures. Vous trouverez ci-après une note de notre administrateur Bruno Duteil en charge de ce dossier.

Nous avons aussi souhaité vous relater un certain nombre d'anecdotes de nature à évoquer chez la plupart des souvenirs à jamais gravés.

# Assemblée générale ordinaire 2023

L'Assemblée générale ordinaire de l'ADCGG de l'Indre s'est tenue le 1er septembre 2023 au siège de la FDCI.

Après avoir accueilli les membres présents, le Président donne la parole à Jean-Patrick Ordonneau pour le rapport d'activités de l'association. Après un retour sur le salon de la chasse de Châteauroux et le travail remarquable des bénévoles pour le montage et le démontage, il est abordé l'étude des quelques 2 800 mandibules collectées la saison dernière. Une tâche menée conjointement par le Docteur Legendre et Khaled Benhamiche. Des données scientifiques primordiales et irréfutables pour évaluer l'état de la population des cervidés de notre département. Il est ensuite fait état des autres activités de l'ADCGG de l'Indre dont le Brevet Grand Gibier, la traditionnelle journée réglage carabines, une aide à la création du passeport du SIA, la formation sécurité, etc. Chaque administrateur en charge de ces activités prendra ensuite la parole pour les développer.

Puis c'est au tour de Philippe Robin qui donne lecture du bilan financier pour l'année 2022. Le total des recettes se monte à 4 413 euros et celui des dépenses à 5 918,56 euros. Le résultat net est donc négatif avec moins 1 505,56 euros. Quitus est donné au trésorier.

Vient ensuite l'élection du tiers sortant des administrateurs de l'ADCGG 36. Sont concernés Michel Camelin, Xavier Legendre, Jean-Patrick Ordonneau et Philippe Robin, sortants, et Christian Richard, entrant. Tous sont élus à l'unanimité.

L'invité de l'Assemblée générale cette année était



Richard sur Terre

Richard sur Terre, pseudonyme du créateur de la chaîne YouTube du même nom, ardent défenseur de la chasse et de la ruralité. Les membres présents ont ainsi découvert ses actions, aussi critiques qu'humoristiques. Un dialogue s'est ensuite établi entre le chroniqueur et les membres présents.

Comme chaque année, un cocktail a clôturé l'Assemblée. Cocktail constitué de venaison transformée grâce à la société Artemis, fondée par Charlotte de Fougères, qui met en relation chasseurs et distributeurs afin d'établir une filière venaison dont nous avons si souvent besoin.

## **COMPOSITION DU BUREAU de l'ADCGG 36**

*Président* : Xavier Legendre

*Président d'Honneur* : Philippe Robin

*Vice-Président* : Bertrand Walter

*Secrétaire* : Jean-Patrick Ordonneau

*Secrétaire adjointe* : Nadia Picaud

*Trésorier* : Khaled Benhamiche

*Trésorière adjointe* : Nadia Picaud

*Administrateurs* : Didier Aine, Benoît Bert, Jean-Louis Bois, Xavier Bourin, Michel Camelin, Bruno Duteil, Guillaume de la Faire, Romain Gautier, Christian Richard.



# GRANDS CERVIDÉS

## *Bilan de la saison écoulée*

*Par Xavier Legendre*

Un grand merci aux chasseurs pour leur contribution à l'étude annuelle des mandibules des grands cervidés prélevés au cours de la saison (mandibules à fournir complètes donc doubles, faut-il le rappeler). Il s'agit là d'un **outil indispensable** pour l'élaboration des plans de chasse à venir et constitue pour l'administration une base chiffrée, solide et incontestable que nous envient d'ailleurs les départements ayant à gérer une population de cervidés importante. Outre le caractère obligatoire, je rappelle qu'il est indispensable de

Les prélèvements réalisés (tableau 1) confirment la tendance observée depuis plusieurs années : une augmentation régulière qui depuis huit ans traduit en parallèle une croissance constante des effectifs de grands cervidés dans notre département. La progression des attributions et des réalisations se trouve résumée dans le tableau 1 et montre bien cette évolution à l'exclusion de l'année 2021 (Covid).

Le tableau 2 résume la répartition des bracelets utilisés assortie du taux de réalisation par catégorie (cerf, biche et jeune). La première



Tableau 1

fournir ce matériel **en temps et en heure** pour permettre l'exploitation des données dans un délai suffisant et si possible de veiller à fournir ces mandibules dans un état d'hygiène acceptable...

ligne rend compte de la réalisation administrative. Après lecture des mandibules et comptabilité des bracelets biches posés sur des faons (72), la réalisation biologique, donc réelle et les taux de réalisation corrigés apparaissent en dernière ligne. L'analyse des mandibules permet

aussi de ranger les animaux en cinq classes d'âge : 0 an (faons), 1an (daguets et bichettes), 2 ans, 3 à 5 ans, 6 à 8 ans et enfin 9 ans et plus. Sachant que le plan de chasse représente environ un quart de la population (soit l'équivalent de l'accroissement, donc **un chiffre hautement significatif** en termes de statistiques), ceci nous permet par extrapolation

entraîne d'une part l'augmentation de la densité locale de ces dernières qui se réunissent en des hardes parfois importantes et d'autre part, en raison de la surdensité, un phénomène de dispersion de nature à créer des méta populations où le phénomène se reproduit à nouveau. **Conformément à la biologie de l'espèce**, (en dehors du rut bien sûr), la

**Analyse du matériel biologique**  
**Transfert des bracelets (2021-2022)**

	CEM	CEF	CEJ
Bilan administratif	915/1205 75,93 %	993/1601 68,02 %	706/1105 63,89 %
Transfert bracelets	0	72	7
Bilan biologique réel	915/1205 75,93 %	922/1601 57,58 %	771/1105 69,77 %

Tableau 2

de déterminer la structure de la population vivante avant naissances et de suivre son évolution au cours du temps. On note ainsi que d'une manière constante et dans tous les massifs, la proportion d'animaux d'un an (daguets ou bichettes) dépasse les 20 %, ce qui traduit là aussi une croissance continue de la population globale. On note aussi une progression des sujets de 9 ans et plus, objectif entre autres du plan qualitatif mis en place depuis un certain temps. Il importe bien entendu de maintenir ce cap nécessaire au maintien d'une structure harmonieuse de nos populations.

Que peut-on en conclure ?

Un déséquilibre structurel en faveur de la fraction femelle : la mauvaise réalisation des biches (accrue par les glissements de bracelets)

présence de hardes de biches importantes tend à refouler les mâles de plus en plus vers les périphéries d'où une colonisation de nouveaux territoires malheureusement souvent en zone céréalière ce qui pose d'ores et déjà de gros problèmes de dégâts qu'il conviendrait de réduire au plus vite (tableau 3). Il en résulte une mauvaise interprétation globale des chasseurs qui rencontrent principalement des cerfs sur leurs territoires et qui déplorent le « manque de biches » alors que celles-ci se concentrent en quelques secteurs bien connus.

Il semble donc impératif d'accentuer le prélèvement des biches pour parvenir à réduire, ou pour le moins à stabiliser, les populations de notre département. Quelles solutions envisager ? A l'évidence prélever plus et chasser plus souvent dans les zones refuges en

périphérie desquelles les bracelets restent désespérément ouverts. Il est également souhaitable de chasser plus tôt en début de saison (en épargnant si possible les biches suitées). Proscrire aussi le recours au

L'acquisition d'une loupe binoculaire et de matériel de coupe fine va nous permettre de nous lancer cette saison dans l'étude de coupes dentaires sur la première molaire (contemporaine de l'âge du sujet) en

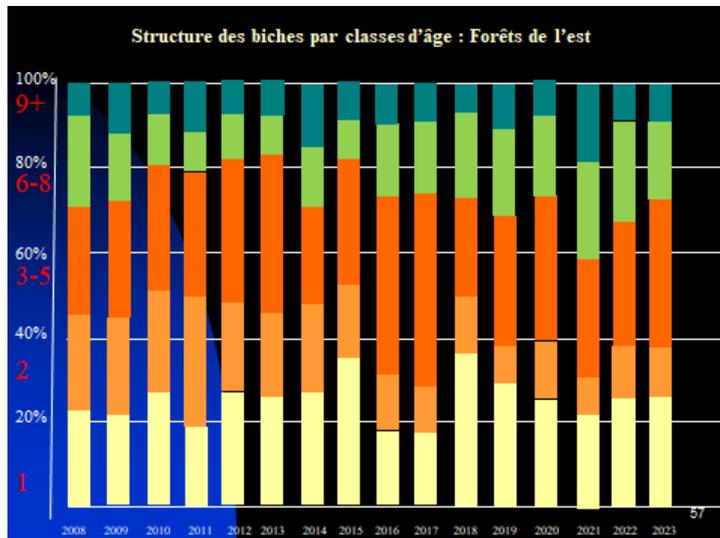


Tableau 3

glissement systématique des bracelets biches sur faons : il n'y a aucun péril de pénurie la plupart des bichettes étant gravides.

La mesure proposée cette saison d'attribuer une « biche gratuite » dès la réalisation complète du plan de chasse rencontre un accueil favorable de nature évidemment à améliorer le taux de réalisation de l'exercice en cours. Toutefois cette disposition ne peut être reconduite *ad libitum* et il convient dès la saison prochaine d'adapter au mieux les demandes initiales. En tant que chasseur responsable, il faut donc prendre en conscience la mesure du problème lié à cette démographie débridée et réagir sagement en tâchant de **réaliser au maximum** les plans de chasse attribués. A moins que l'on se réjouisse de voir s'organiser çà et là des battues administratives grands cervidés ; quel constat d'échec en puissance !

identifiant les couches de ciment inter radiculaires accumulées au cours des années. Réservée aux animaux de plus de 9 ans, cette opération a pour but de mettre en valeur les bienfaits du plan qualitatif en termes de vieillissement de la population. C'est maintenant que l'on va pouvoir en mesurer les effets en montrant la progression du nombre de sujets adultes reproducteurs indispensables au bon équilibre de l'espèce. Chez les mâles, l'arrivée de sujets porteurs de trophées remarquables devrait réjouir l'ensemble des chasseurs.



# Éviscération et découpe du grand gibier

*Par Jean-Patrick Ordonneau*

Depuis un moment déjà l'ADCGG de l'Indre souhaitait organiser une formation sur l'éviscération et la découpe du grand gibier afin de donner aux chasseurs l'opportunité de mieux maîtriser ces pratiques dans de bonnes conditions d'hygiène. Une matinée qui s'est déroulée le 16 septembre 2023 au Château Robert.

Le couteau à désosser suit l'os avec précision. Le geste est sûr et rapide. Celui d'un professionnel. En un temps record, l'épaule de chevreuil est désossée et la venaison alignée sur la table de découpe. Au fil de la matinée, trois sangliers et un chevreuil passent entre les mains expertes de Jean-Michel Sauvaget, d'Issoudun, qui avait accepté l'invitation de l'ADCGG de l'Indre pour animer cette formation. Les animaux réservés pour la circonstance ont tous été éviscérés dans les règles de l'art. Suspendus, sur un chevalet de découpe ou au sol mais toujours en respectant les bonnes règles d'hygiène afin que la venaison ne soit pas souillée.

### Après la théorie, la pratique

Il suffit d'assister à certaines découpes de gibiers en fin de journée de chasse pour constater que les conditions optimales sont parfois peu respectées ! Loin s'en faut ! D'où l'idée de proposer cette demi-journée de formation pour qu'aux moins quelques uns de nos membres acquièrent les bons gestes et chassent les mauvaises habitudes. Malheureusement les places étaient limitées mais cette opération qui a reçu un excellent accueil auprès des participants pourrait être renouvelée à l'avenir.

Après la théorie et les démonstrations, vint le temps des travaux pratiques. Les volontaires



Jean-Michel Sauvaget

furent invités à s'essayer à l'éviscération et à la découpe. Les plus hardis ont ainsi pu manier le couteau, guidés et corrigés par le professionnel. Quoi de plus instructif que de se retrouver lame en main face à un cuissot ou une épaule avec pour mission d'enlever les os, sans abîmer la venaison et en ne sacrifiant aucun morceau. Surtout quand Jean-Michel Sauvaget explique calmement que pour un cuissot de sanglier, l'opération ne lui demande pas plus que deux minutes et demie !



Rien ne vaut de se mettre à l'ouvrage pour bien assimiler les bons gestes. Le grand plus de cette formation.



Les volontaires se sont succédés couteau à la main



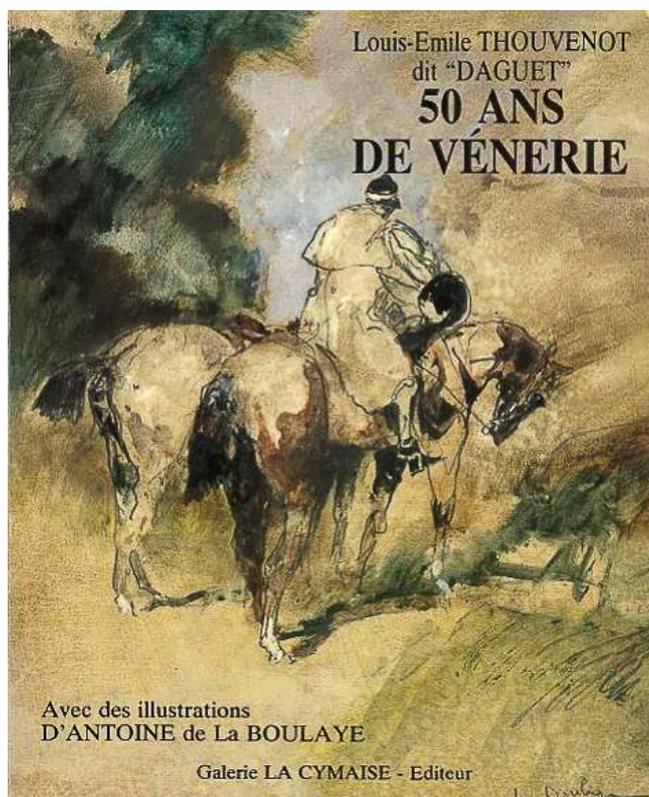
Bertrand Walter, vice-Président de l'ADCGG 36 et Jean-Michel Sauvaget.

# C'était hier...

Après la seconde guerre mondiale, de nombreux équipages eurent bien du mal à remonter. Ce fut le cas en Touraine de l'équipage de Montpoupon. Bien qu'ayant conservé quelques chiens, la disparition de nombreux veneurs sur le front, les difficultés financières, l'effondrement des populations d'animaux contraignirent l'équipage à démonter. Un arrangement judicieux consista alors à « jumeler » le Rallye Montpoupon avec l'équipage Chaudenay installé en Berry. Le Rallye Montpoupon céda son territoire ainsi que ses chiens à l'équipage Chaudenay, raison pour laquelle, encore de nos jours, les chiens portent sur leur flanc les lettres C ou M. Les anciens boutons Montpoupon pouvaient en outre continuer à porter leur tenue rouge à parements amarante lors de ces laisser-courre d'après-guerre. Pendant une courte période transitoire, les deux équipages chassèrent ensemble puis Monsieur de Chaudenay prit définitivement le fouet.

Lors de cette période charnière il nous a paru intéressant de rappeler quelques souvenirs du piqueux Daguet. En 1929, il entre comme second au Rallye Montpoupon où il est formé à la rude école de Monsieur de la Motte-Saint Pierre puis part remplir ses obligations militaires. En 1933 il rentre à Chaudenay où il chasse le sanglier puis le chevreuil et se trouve alors mobilisé pour la seconde guerre où il est fait prisonnier. Il revient d'une captivité douloureuse et les deux équipages chassent alors ensemble le cerf de 1946 à 1948. A partir de 1949, l'équipage Chaudenay chasse définitivement seul avec Daguet comme piqueux. Dans ses souvenirs magnifiquement calligraphiés où sont consignés les récits de toutes les chasses, Daguet évoque la difficile reconstitution d'une meute performante dans des territoires très pauvres en animaux. A force de courage et d'abnégation, la réussite se précise enfin...

On retiendra dans les récits qui suivent l'extraordinaire durée de certaines chasses. Très peu concentrés en hardes, les animaux étaient, à l'évidence, bien plus mobiles qu'aujourd'hui et montraient une résistance remarquable. En outre, les chiens étaient plus lents mais d'une finesse de nez exceptionnelle, capables d'emmener des voies de forlongé de plus d'une heure ; l'équipage attaquait d'ailleurs régulièrement à l'aide de rapprocheurs. On retiendra aussi la longueur des parcours, le problème des propriétés ne se posant pas. Les moyens motorisés sommaires contraignaient ces valeureux. Veneurs à des retraites à cheval interminables. Heureuse époque !



Nous avons choisi de retranscrire ici quelques parcours dans l'Indre et plus précisément en Brenne, pays des mille étangs où chacun identifiera certainement les divers lieux-dits.

### ***Chasse étonnante (sans l'avoir attaqué), d'un cerf « conscient du danger » :***

#### ***Samedi 25 octobre 1952, chasse à Chanterelles.***

*Attaqué un cerf dix-cors jeunement de meute à mort. Ce cerf a été vu par le garde Lécureuil en train de faire le saut à une biche à la queue de l'étang de la Cure, puis après avoir rusé dans un troupeau de vaches à la Chicheterie, s'était remis dans les brandes de la Croix. Vers 9 h 30, en rentrant au rendez-vous, Lécureuil revit son cerf sur l'allée du Petit Brun à la Croix où il le brisa. A 10 h 30, nous avons mis aux branches. Après un très beau rapproché, jusque sur le canal du Petit Brun, les chiens se sont récriés sur la reposée de notre cerf qui certainement était déjà parti depuis le moment où nous avons mis aux branches. Toute la journée les chiens ont chassé en forlongé. Nous avons fait un très beau parcours : allée du Petit Brun, les Brosses, le Rond du Plan, les Bernuchats, le*

canal de la Motte, les Bernuchats, la Genouillerie, Péron, débuché sur les bois de Monsieur Bonargent, les étangs de la Loge, le Chézeau Chrétien, les bois de Nuret-le-Ferron, les bois de Saint Gaultier. Laisse à la nuit dans les bois entre l'Epinat et Chabenet. Chasse très difficile dans les barbelés des herbages tout le long du parcours.

**Un parcours de Brenne « aquatique » :**

**Mercredi 2 décembre 1953, chasse en forêt de Lancosme.**

Attaqué un cerf à sa second tête sur Pied Brossu dans une harde de biches. Dès l'attaque, traversé la petite route de Mézières à Méobecq, chasse sur Ferrebout, le Pavillon et le canal. Sur un défaut dans le Pavillon, trois chiens, Philémon, Quenouille et Sapajou ont percé le change et ont coulé leur voie, traversant la route de Vendoeuvres à Migné, faisant tête sur les Brosses, Pessillot, Chanterelles et la Cure. Après avoir ramené le gros des chiens de meute sur cette tête, nous avons pu relancer notre animal sur la Chicheterie. Ensuite, très bien chassé sur Pessillot, Chanterelles, le Petit Piétron, relancé à l'eau à l'étang de Saugoult, rentré sur Pessillot, les Brosses, le Petit Brun, débuché sur la Chicheterie, Bellebouche, l'Etang Renard sans y rentrer. Traversé l'étang des Vigneaux, rentré sur les Etangs Chats, traversé l'étang de Bignotoi puis débuché sur la grande Brenne. Relancé à l'eau à l'étang du Blizon à côté de Piéchevreau, rentré aux Etangs Chats puis sur les Ardennes, traversé les brandes de Chanterelles, Pessillot, le Petite Brun, débuché à la nuit sur Bellebouche, coiffé par les chiens après 6 h 35 de chasse dans l'étang de Bellebouche.

Les honneurs au capitaine Boynès.



Louis-Emile Thouvenot et M. De Chaudenay

**Samedi 11 mars 1967 Sainte Thérèse**

Attaqué sur les Petites Salles un cerf dix-cors jeune. Dès l'attaque, débuché sur Saint Clotilde, les Grandes Buttes pour entrer dans les brandes de Bellebouche, sauté la route agricole, chassé sur Chez Rojoint, l'étang de la Cure, le Petit Brun, relancé dans le canal aux Brosses, retour par la Millaize sur la Cure, traversé l'Etang Neuf de Chez Rojoint puis entré dans l'étang des Ardennes. Après avoir fait deux fois le tour de l'étang sans trouver de sortie d'eau, nous avons fouillé l'étang sans rien y trouver. En refaisant mes grands devants, nous avons retrouvé le vol-ciel de notre cerf qui vraisemblablement sortait de l'étang par une coutante d'eau. Après avoir buté à l'étang des Vigneaux, les chiens étant à bout de voie, nous avons remonté la double et finalement, après deux heures de défaut, nous avons relancé notre cerf dans une enceinte de brande à environ 300 m de l'étang des Ardennes. Retour sur les brandes de Bellebouche, puis à nouveau retour sur l'Etang Neuf de Chez Rojoint, pour revenir de nouveau se faire relancer dans le canal des Brosses. Dès lors, relancé sur relancé, allons d'étangs en étangs autour de la Croix Chammard. Servi à la nuit à l'étang de la Mer à Pessillot après 7 h 45 de chasse.

Curée à Chanterelles, honneurs à ...

**Samedi 5 janvier 1957, Les Etangs Chats.**

Attaqué un cerf à sa quatrième tête dans les brandes de l'étang de Bignotoi. Après avoir arrêté nos chiens d'attaque et donné nos chiens de meute, nous avons eu un défaut de deux heures, nos chiens ayant mal goûté la voie de leur animal d'attaque. Après un relancé à froid dans une harde d'animaux, nous avons porté la meute à la voie de notre animal d'attaque qui se déroba et qui aussitôt débuche sur Chanterelles, la Croix Chammard, l'étang de la Cure, la Millaize. Relancé dans le change sur le petit canal des Brosses, reprend sa double jusqu'à l'étang de la Cure, puis après être passé à la Chicheterie, débuche sur Bellebouche. Sort de l'eau de Bellebouche à la plage pour rentrer sur les Petites Salles. Traverse la route de Mézières à Saint Thérèse pour débucher sur Bouron, rentre en forêt de Berger, traversé la forêt puis nous avons traversé l'Etang Vieux. Relancé dans le marais entre l'Etang Vieux et l'Etang Neuf, repris notre voie chassée à Bouron. Puis nous sommes rentrés à Sainte Thérèse par l'étang de la Traverserie et la Poulaille. Après avoir descendu l'Yoson de Sainte Thérèse jusqu'à la Petite Salle, remonté dans la plaine de Sainte Clotilde. Coiffé par les chiens dans les brandes entre les Grandes Buttes et l'étang de Bellebouche après 6 h de chasse.

Les honneurs à madame Moreau.



# On a souvent besoin d'un plus petit que soi !

*Par Gabriel Marcelot*

Nous sommes en Janvier 19... Mon ami Gérard m'avait invité à participer à une chasse aux grand gibier dont il était actionnaire, situé dans le département du Cher, à Entrevin, dans les bois des usages. Mon ami avait la gentillesse de m'inviter chaque année et je connaissais à la fois le terrain et la plupart des participants. La pratique de cette chasse avait une particularité, le tir à la carabine n'était pas autorisé et seul le fusil de chasse à canons lisses était admis. Le Président m'avait expliqué les raisons de cette disposition qui m'apparaissait, somme toute, pertinentes et toujours actuelles malgré les efforts entrepris depuis pour sensibiliser les chasseurs à la sécurité. « *Le tir à la carabine est un acte dangereux compte tenu de sa portée et de la configuration du terrain de plaine de notre territoire ; et de plus, dit-il, la majorité des chasseurs de notre groupe n'est pas habituée à cette pratique et très peu sont possesseurs de carabines. Il est probable que cela évoluera mais pour l'instant restons prudents...* ». Le bon sens paysan s'exprimait.

Avec l'ami Gérard qui assurait le covoiturage, nous voici arrivés au rendez-vous de chasse, à l'orée de la forêt, une maison de gardien de propriété confortable avec la réputation que « l'on y mange bien ». Il est 9 heures, tout le monde à table, petit déjeuner : cochonnailles, omelette, fromage, café. Les consignes de chasse dites, à 10 heures l'armada des chasseurs se met en route. Gérard me dépose à mon poste pour s'installer lui-même à une centaine de mètres de moi.

Nos postes se situent en bordure de l'allée principale de la forêt, pratiquement de la largeur d'une voie départementale. Pour ma part, j'inspectais les lieux et remarquais un passage de gibiers que j'estimais fréquenté et déposais mon siège à une dizaine de mètres en amont.

Il faut dire que ce jour-là il faisait très froid et le vent du nord venait accentuer le ressenti de la froidure. En recherchant les moyens de me protéger du vent, je remarquais une touffe de charme qui m'offrait une bien relative garantie des bourrasques mais surtout une dissimulation idéale. J'y transportais mon siège à l'opposé du passage repéré. En fait, je préférais cette situation qui me permettait un tir de gauche à droite. Bien installé sur mon siège, engoncé dans mes vêtements, me voilà posté. Au loin j'entendais ravauder la meute, mais rien de déterminant.

Une demi-heure s'était écoulée, on n'entendait plus les chiens. D'après les informations recueillies par Gérard, la meute était partie sur les traces d'un chevreuil hors du territoire de la chasse. J'avais les mains gelées et je pris la décision d'y remédier en les réchauffant dans mes poches. Encombré par mon calibre 12, je le place, bien calé, dans le buisson à proximité de mains.

C'est alors que je vis apparaître un rouge-gorge qui sautillait de branche en branche autour de moi. Manifestement il n'était pas effrayé par ma présence. J'avais même le sentiment qu'il appréciait ma compagnie. Il me regardait d'un œil puis de l'autre en tournant la tête, comme s'il quémandait quelque-chose. Cette attitude, m'a fait penser à mon grand-père qui disait « que le rouge-gorge était l'ami des bucherons qui le nourrissait quand ils cassaient la crote ».

A la chasse aux gros, on connaît le départ mais jamais quand elle se termine. Comme bon nombre de chasseurs prévoyants, j'avais un sandwich dans la poche et je m'empressais d'en faire un prélèvement que j'égrenais à mes pieds tout en observant la réaction du rouge-gorge. Il avait compris, l'oiseau ; il descendis de son perchoir et se mit à picorer, avec hésitation au début puis rapidement avec frénésie. Au bout d'un quart d'heures, probablement repu, il retourna sur son perchoir. Il avait dû en connaître des bucherons pour être aussi familier. Il était plus calme, et s'intéressait moins à ma personne.

A un moment donné, il se posa au-dessus des canons de mon fusil. J'avais l'impression qu'il était intrigué par cette présence insolite et, ho stupeur ! il leva la queue et lâcha sa fiente dans l'un des canons.

Drôle d'attitude pour me remercier.

Toujours très précautionneux de l'entretien de mes armes j'examinai le canon pour me rendre compte qu'il avait bien visé et étonné du volume qu'avait pu produire une aussi petite bête.

Pour le nettoyer, je me suis procuré une baguette dans le buisson et avec l'aide d'un kleenex j'entrepris un « zigouillage » d'extermination de la crote. C'est à ce moment précis, que je vis sortir de la traque un sanglier de près du quintal qui déjà était arrivé au

milieu de l'allée. Stupéfait et même tétanisé je l'ai accompagné du regard pour le voir disparaître dans le bois d'en face. Il s'agissait probablement d'un vieux solitaire qui avait pris le large à l'écoute des chiens. A mon désarroi, s'ajoutait les cris de Gérard, qui hurlait : « ALORS TU L'AS PAS VU OU QUOI » ?

Le QUOI était bien de circonstance. Penaud et dépité, je dus m'expliquer.

La chasse continuait, l'oiseau était toujours là, virevoltant autours de moi et en le regardant de près je cru remarquer qu'il riait.



# SIA

## Systeme d'Information sur les Armes

Félicitations amis chasseurs indriens ! Au 15 janvier 2024 vous étiez 5 064 à avoir créé votre compte. Le département fait partie des meilleurs au niveau national. Malheureusement 808 dossiers ont des documents enregistrés non valides (justificatif de domicile trop vieux, carte d'identité périmée, etc).

Malgré tout il reste encore une petite moitié de nos chasseurs qui ne l'ont toujours pas fait.

Un délai supplémentaire nous a été donné par le ministère de l'Intérieur jusqu'au 31 décembre 2024.

Nous vous rappelons que cette démarche est obligatoire pour tous les chasseurs, même si vos armes ont été enregistrées en préfecture et que vous êtes en possession de documents papiers.

Toutes les armes de chasse, canon rayé ou canon lisse, doivent être obligatoirement déclarées, sauf les armes à canons lisses ne tirant qu'un coup par canon et acquises avant 2011. Malgré tout nous vous conseillons de les enregistrer pour faciliter les démarches auprès des armuriers lors de réparation, d'entretien ou de revente.

La création du compte SIA se fait obligatoirement sur le site : [Système d'information sur les armes \(SIA\) - Espace détenteurs \(Démarche en ligne\) | Service-Public.fr](#) puis « accéder à la démarche en ligne ».

Nous vous recommandons de lire le guide utilisateur **avant** que de créer votre compte dans la rubrique chasseur.

Vous devez avoir au préalable enregistré numériquement les documents suivants :

- Permis de chasser et la validation s'il y a lieu,
- Carte d'identité ou passeport valide,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Vous devez enregistrer une adresse mail valide et personnelle (attention c'est une adresse mail par personne), qui vous permettra de finaliser votre compte et de recevoir des informations de l'administration.

Un fois votre compte créé avec un identifiant et un mot de passe vous pourrez accéder à votre râtelier pour enregistrer vos armes.

L'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier et la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Indre vous proposent de vous aider dans vos démarches tous les deuxièmes mercredis de chaque mois.

Vous prenez rendez-vous auprès de la Fédération, vous venez avec vos document et les renseignements sur vos armes (marque, modèle, calibre, longueur du canon et numéro d'identification). Le service que nous vous proposons sera facturé 20€ pour l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier.

*Bruno Duteil*

# Pas de bol !



Par Claude Labrune

**Toute ressemblance avec des événements ou des personnages ayant existé n'est que réalité ! Les anecdotes racontées par Claude Labrune lors de cette recherche illustrent bien les difficultés parfois rencontrées par les conducteurs de chiens de rouge.**

Je suis en pleine béatitude lorsque le téléphone retentit. Enfin ! Pour être plus juste je pique lamentablement du nez devant le petit écran en attendant le Top 14. Le Top 14 pour les non initiés n'est pas une émission de variétés ! Non ! Non ! Il y a bien des vedettes mais celles-ci sont plutôt du genre : « des durs, des vrais, des tatoués ! » et ils le sont ! Je veux parler d'ovalie.

C'est un collègue d'un département voisin me demandant si je peux intervenir sur une chasse pour rechercher un faon.

J'appelle le responsable de chasse pour le rendez-vous et il m'explique la situation : « On a tiré un faon en fin de matinée dans une harde et je l'ai suivi avec mon chien sur une certaine distance ». Je ne sais pas chez vous, chers collègues, comment cela se passe, mais lorsque l'on me dit « une certaine distance » je m'attends au pire, tout comme lorsque l'on me dit sur quelques dizaines de mètres. Il faut souvent multiplier par deux dans la plupart des cas. Si bien que ce n'est qu'à la dernière trace de sang qu'ils renoncent.

Trente minutes après, nous nous retrouvons sur site.

Nous débutons notre recherche à la traversée d'un chemin : le président de la chasse, deux accompagnateurs, mon épouse et FORDIE mon « chien à canard » comme dirait mon copain Fred, entendant par là : un labrador !

La « lab » empaume la voie sans difficulté. Des indices de sang, bien visibles et de nombreux vol-ce-l'est de cervidé.

Après quelques centaines de mètres nous arrivons à une petite déclivité du terrain formant une sorte de cuvette avec un peu d'eau. La chienne descend, fait un tour, revient, y retourne, puis rien malgré la présence d'indices sur les baliveaux, autant dans un sens que dans l'autre. La chienne s'arrête, me regarde d'un air perplexe. Je me tourne vers le patron de chasse et lui fais part de l'incompréhension de la chienne. « *Oui, c'est normal qu'elle soit en difficulté, c'est l'endroit où mon chien a mis le faon au ferme. Mais je l'ai rappelé car je n'avais pas d'arme !* ».

Ah parce qu'il y a eu un ferme ? On ne nous dit pas tout ! Comme d'habitude dans les

explications des chasseurs il manque toujours des éléments !

Je décide donc de faire les avants autour de cette cuvette. Je sollicite la chienne à prendre une coulée empruntée par des animaux. La « lab » va de l'avant sans conviction sur quelques centaines de mètres, puis revient vers moi. C'est pas bon !

Elle repart un peu sur ma gauche, puis à une trentaine de mètres, le nez au sol, s'arrête, me regarde et attend. Elle a visiblement retrouvé notre piste. « Stop-assit » à distance et nous la rejoignons. Elle nous indique quelques gouttes de sang et c'est reparti.

Arrivés dans une régénération la chienne se rase, me regarde, l'air inquiet. Signe chez elle que l'animal n'est pas loin. Je monte une balle. Puis rien. La « lab » s'énerve et revient vers nous. Je me tourne vers nos accompagnateurs en les interrogeant du regard. « *Ah oui ! C'est normal c'est là que les chiens ont relancé l'autre faon blessé !* ».

Ah bon ! Il y a un autre blessé ? On ne nous dit pas tout !

Retour en arrière pour boucler le lieu du ferme. Nous coupons la voie d'arrivée puis remontons en parallèle de notre cuvette sur la gauche. Là, la chienne marque sur un talus, me regarde. C'est bon, elle a trouvé la sortie, il y a une goutte de sang.

Nous arrivons à un étang que la chienne longe. Puis plus rien, comme ci la voie avait disparu. Notre faon a dû prendre l'eau. Je décide de m'écarter et de faire les avants. La chienne trie des voies et finit par aller de l'avant mollement. Elle est à une trentaine de mètres de moi, lorsque soudain j'aperçois une tâche gicler derrière des petits gaulis et la « lab » qui part comme une balle derrière avec les dix mètres de longe ! Pas cool !

Je prends mes jambes à mon cou, un œil sur ce bel instrument qu'est le GPS. Je suis un peu inquiet car l'animal est allé deux fois où il y avait de l'eau et je sais que de l'autre côté de la grande route qui traverse la forêt il y a un étang ! D'après le GPS la chienne ne saute pas la route ce qui me rassure un peu. Je me dirige vers elle malgré tout pour plus de sûreté, quand soudain je suis apostrophé par un énergumène qui me balance des poignées

d'insultes à faire rougir ce bon vieux « capitaine Haddock ».

Je compris que j'avais mis le botte où il ne fallait pas et que mon incursion n'était pas la bienvenue. Toujours en petites foulées et un œil sur le GPS j'essaye en vain d'expliquer la situation à cet « olibrius » mais rien n'y fait. Il continue de déverser un langage nauséux à mon encontre et celui des chasseurs en général. Perdant patience j'envoyais paître le malfaisant !

Puis je me retrouvais sur le bord de la route longeant la clôture du mal-couchant. Enfin je localise la chienne sur ma droite. Soudain les abois ! Chose plutôt surprenante chez FORDIE qui généralement est du genre à sauter sur les animaux et à « discuter » ensuite.

Malheureusement pour moi, à droite la clôture et son cerbère et devant, un énorme roncier qui longeait la route. N'ayant pas le choix il ne me restait donc que la traversée de ce roncier si peu accueillant. Avec la carabine je fis une « musse » et me voilà parti en rampant, me doutant que ma « carrosserie » ne sortirait pas indemne de cette étreinte tentaculaire pour le moins accrocheuse. Après quelques contorsions je finis par arriver à un énorme fossé et sur ma droite FORDIE qui tenait tête à son fa... Ah non ! mais à une biche... c'est fou comme les animaux vieillissent vite dans nos forêts, passant de juvénile à adulte en quelques heures.

Je me laissais donc glisser dans le fond du fossé ou s'écoulait une vingtaine de centimètres d'eau et je crapahutais tant bien que mal pour remonter sur l'autre berge, direction ma biche pour abrèger ses souffrances. Ce que je n'avais pas prévu c'était l'arrivée de l'olibrius qui recommençait sa sérénade à l'encontre des chasseurs et du monde de la chasse et que sais-je encore. Bref un indémodable vindicatif ! S'il n'y en avait qu'un j'étais tombé dessus ! J'essayais d'expliquer à ce mal embouché qu'il fallait en finir et abrèger les souffrances de cet animal. Mais pas question, il n'était pas d'accord... Peut-être aurait-il préféré l'emmener chez le vétérinaire ? Je lui expliquais que si celle-ci allait mourir sur sa pelouse cela allait faire désordre.

Impossible abrèger les souffrances de la biche avec ma carabine, trop dangereux ! Et, comble de l'ironie, pas de dague sur moi car je l'avais perdue en recherche la semaine passée. Arriva alors un de mes accompagnateurs qui se pris aussi la tête avec le mal couchant et qui voulait traverser le fossé pour en venir aux mains. Je fus obligé de le retenir. La chienne en ayant marre finit par sauter au cou de cette pauvre bête qui s'écroula, coinçant la chienne le long du fossé la tête sous l'eau, m'obligeant à sauter dans celui-ci pour la dégager. C'est

dans cette position que nous retrouvèrent ma femme et le responsable de la chasse qui me passa sa dague et je pus enfin mettre fin à cette recherche !

Après quelques échanges verbaux bien tancés entre le responsable de chasse et notre ours mal léché, ce dernier finit par retourner dans sa tanière.

« Dites, c'est chaud dans le coin ! ». « Le plus drôle, me répond-on, c'est que ce monsieur, il y a quelques années était veneur et faisait parti d'un équipage qui découplait dans la voie du cerf ».

Quelle ne fut pas ma surprise ! Et me revient en mémoire, à ce moment là, cette célèbre réplique de Michel Audiard : « C'lui là, c'est un gabarit, un exceptionnel. Si la connerie se mesurait, il servirait de mètre-étalon ! ».

Nous sortîmes la biche du fossé, mais pas question d'arriver jusqu'à nous en voiture. Il fallait donc la tirer côté route, mais voilà il y avait le roncier ! Voyant devant nous une prairie, naïvement je proposais que nous sortions l'animal de ce côté. « Mais vous n'y pensez pas ! C'est pire que ce que vous avez vécu avant. Ce sont des écolos qui habitent là ! ».

Là, je me dis qu'il y a des chasseurs qui n'ont vraiment pas de bol !

Fédération Départementale des Chasseurs de France

bleu La Nouvelle République

CHATEAUX METROPOLE

22<sup>ème</sup> rendez-vous des cerfs

14<sup>ème</sup> SALON de la CHASSE

13 & 14 avril 2024

9H/19H 9H/18H

HALL DES EXPOSITIONS CHATEAUX

ENTRÉE GRATUITE

Logos of sponsors: INDRÉ, A.S.S., C.A.C., KPMG, CHASSE, Reulert, C.A.C., Puzelle Centre, etc.

# Brevet Grand Gibier 2023

Dans une volonté de permettre aux chasseurs de compléter leurs connaissances cynégétiques l'ADCGG 36 a organisé une nouvelle session de formation au Brevet Grand Gibier en 2023. La promotion comprenait six candidats motivés dont l'implication a été constante durant l'ensemble des modules de formation qui se sont échelonnés entre le 20 janvier et le 10 juin, date de l'épreuve théorique. Comme lors de la session précédente, à la suite des modules sur la sécurité et sur l'organisation d'une chasse, les candidats ont pu avec le concours de la FDC 36 participer à une battue au sanglier au domaine du Plessis à Migné, leur permettant ainsi de passer de la théorie aux travaux pratiques.

A l'issue de l'épreuve 2 candidats ont obtenu le brevet or et 3 le brevet argent.

Il appartient à tous les chasseurs de promouvoir ce brevet qui offre les connaissances indispensables pour pratiquer de manière responsable notre passion.

Pour la session 2024 vous pouvez encore vous inscrire en contactant Bertrand WALTER au 06 88 63 34 07.

## Calendrier du BREVET GRAND GIBIER 2024

Dates et heures	Lieux	Thèmes	Intervenants
<b>Vendredi 9 février</b> 18h30	Salle FDCI 19, rue de Belle-Rive Châteauroux Parking arrière	Inscriptions Présentation du Brevet Espèces : chevreuil & sanglier	Bertrand WALTER Philippe ROBIN Henri-Hubert SEEVAGEN
<b>Samedi 9 mars</b> (journée) 8h30 Prévoir panier repas	Domaine du Plessis Migné	Organisation d'une chasse Sécurité/Responsabilité Honneurs au gibier	Bertrand WALTER Bruno DUTEIL
<b>Vendredi 22 mars</b> 18h30	Salle FDCI 19, rue de Belle-Rive Châteauroux Parking arrière	Législation & réglementation La recherche au sang Les chiens	Bertrand WALTER Valérie GIQUEL-CHANTELOUP Gilles CHANTELOUP
<b>Samedi 6 avril</b> (journée) 8h30 Prévoir panier repas	Domaine du Plessis Migné Stand de tir de La Turletterie St-Michel-en-Brenne	Matin : Armement & balistique Chasse à l'arc Après-midi : Entraînement au tir	Bertrand WALTER Jean-Patrick ORDONNEAU Christophe PIETTE Didier AINE Bruno DUTEIL
<b>Samedi 27 avril</b> (journée) 8h30 Prévoir panier repas	Domaine du Plessis Migné Stand de tir de La Turletterie St-Michel-en-Brenne	Matin : Le cerf La vénerie La pathologie du grand gibier Après-midi : Entraînement au tir	Bertrand WALTER Xavier LEGENDRE Didier AINE Bruno DUTEIL
<b>Samedi 11 mai</b> (journée) 8h30 Prévoir panier repas	Château Robert Vendoeuvres	Sylviculture Les traces; petite faune; fleurs et champignons Les indices de présence & les prédateurs Le gibier de montagne	Bertrand WALTER Philippe ROBIN
<b>Vendredi 31 mai</b> 8h30	Salle FDCI 19, rue de Belle-Rive Châteauroux Parking arrière	EXAMEN BLANC	Bertrand WALTER Philippe ROBIN
<b>Samedi 1er juin</b> 8h30	Stand de tir de La Turletterie St-Michel-en-Brenne	EXAMEN Epreuve de tir cible fixe et mobile	Bertrand WALTER Jean-Patrick ORDONNEAU Didier AINE Bruno DUTEIL Henri-Hubert SEEVAGEN
<b>Samedi 8 juin</b> 8h30	Salle FDCI 19, rue de Belle-Rive Châteauroux Parking arrière	EXAMEN Epreuve théorique	Bertrand WALTER Xavier LEGENDRE Didier AINE Philippe ROBIN Benoît BERT Xavier BOURIN